



BULLETIN DE SOUSCRIPTION GARANTIES COMPLÉMENTAIRES



CLUB / LIGUE / COMITÉ	
Nom du club / ligue / comité :	
N° affiliation FFtir* :	Entrée - Bâtiment - Résidence :
Numéro et libellé de la voie* :	
BP, TSA :	
Code postal :	Localité* :
Téléphone :	Mail* :
Nombre de licenciés*	Nombre de salariés*

COORDONNÉES BANCAIRES PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT BANCAIRE (JOINDRE UN RIB)
IBAN :
Titulaire du compte :
Code BIC :

PRÉSIDENT	
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	
Nom* :	Prénom* :

DESTINATAIRE DU COURRIER	
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Fonction :
Nom :	Prénom* :
Entrée - Bâtiment - Résidence :	
Numéro et libellé de la voie :	
Code postal :	Localité :

GARANTIES COMPLÉMENTAIRES PROPOSÉES

DOMMAGES AUX BIENS IMMOBILIERS ET MOBILIERS - ASSURANCE DES LOCAUX PERMANENTS
<i>Lorsque l'association est propriétaire, locataire ou occupante permanente d'au moins un bâtiment.</i>
LOCAL 1 Adresse : <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Occupant à titre gratuit Superficie en m ² :
LOCAL 2 Adresse : <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Occupant à titre gratuit Superficie en m ² :
Surface totale à assurer :
Si la surface totale à assurer est inférieure à 500m ² appliquer un taux de 0.85ct/m ² (avec un minimum de 50 € TTC) Si la surface totale à assurer est supérieure à 500m ² appliquer un taux de 0.70ct/m ²
Prix total : € TTC / an
Franchise : 150 €
Date d'effet des garanties : / / 20

DOMMAGES AUX BIENS MOBILIERS (à ne souscrire qu'en l'absence de locaux permanents)

Lorsque l'association souhaite assurer ses biens
Attention les armes et munitions ne font pas partie de la garantie des biens mobiliers.

Descriptif des biens à assurer :

Valeur totale à assurer :

Capital souscrit	Prix
Par tranche de 20 000 €	25 € TTC

Valeur maximum : 200 000 € - Pour une valeur supérieure à 200 000 € : contacter SMACL Assurances.

Prix total : € TTC / an

Franchise : 150 €

Date d'effet des garanties : / / 20

TOUS RISQUES INFORMATIQUE

Lorsque l'association souhaite assurer son matériel informatique : ordinateur, scanner, tablette, etc.

Capital souscrit	Prix
Par tranche de 5 000 €	25 € TTC

Valeur maximum : de 30 000 € - Pour une valeur supérieure à 30 000 € : contacter SMACL Assurances

Prix total : € TTC / an

Franchise : 50 €

Date d'effet des garanties : / / 20

TOUS RISQUES MATÉRIEL BUREAUTIQUE

Lorsque l'association souhaite assurer son matériel bureautique (hors informatique) et téléphonique fixe.

Capital souscrit	Prix
Par tranche de 5 000 €	25 € TTC

Valeur maximum : de 30 000 € - Pour une valeur supérieure à 30 000 € : contacter SMACL Assurances

Prix total : € TTC / an

Franchise : 50 €

Date d'effet des garanties : / / 20

TOUS RISQUES MATÉRIEL DES STANDS DE TIR, LANCEUR RAMENEUR DE CIBLE

Capital souscrit	Prix
Par tranche de 5 000 €	75 € TTC

Valeur maximum : de 100 000 € - Pour une valeur supérieure à 100 000 € : contacter SMACL Assurances

Prix total : € TTC / an

Franchise : 90 €

Date d'effet des garanties : / / 20

ASSURANCE ARMES

L'association souhaite assurer ses propres armes.

Valeur totale à assurer :

L'association souhaite assurer les armes de ses adhérents.

Valeur totale à assurer :

Prix : 6 % de la valeur déclarée avec un minimum de 50€TTC (maximum 2 500 € par arme).

Prix total : € TTC / an

Franchise : 90 €

Date d'effet des garanties : / / 20

**Joindre obligatoirement : Nom du propriétaire de l'arme/ Copie carte d'identité
Copie de l'autorisation de détention d'arme / Liste des armes (valeur et type).**

VOL EN COFFRE - Uniquement pour les armes et munitions*Le montant assurable s'entend par coffre.*

Respectant la norme EN-14450	Classe S1 et S2 : 1 500 € de contenu assurable à 100 € TTC	<input type="checkbox"/>
Respectant la norme EN 1143-1	Classe 0E : 8 000 € de contenu assurable à 60 € TTC	<input type="checkbox"/>
	Classe IE : 25 000 € de contenu assurable à 170 € TTC	<input type="checkbox"/>
	Classe IIE : 35 000 € de contenu assurable à 210 € TTC	<input type="checkbox"/>
Joindre les coordonnées et/ou détail du coffre :		
Détail du contenu du/des coffres :	Prix par coffre € Nombre de coffres Sous total € TOTAL € TTC	

VÉHICULES À MOTEUR*Lorsque l'association est propriétaire de véhicule.***Joindre obligatoirement une copie de la/des cartes grise(s)**

FORMULE DE GARANTIE COTISATION EN € TTC	VÉHICULES LÉGERS Moins de 8 CV (au-delà : contacter SMACL Assurances)	FOURGONS Moins de 11 CV (au-delà : contacter SMACL Assurances)	REMORQUES Moins de 750 kg (au-delà : contacter SMACL Assurances)
FORMULE 1	250 € TTC/an	370 € TTC/an	70 € TTC/an
FORMULE 2	285 € TTC/an	430 € TTC/an	80 € TTC/an
FORMULE 3	450 € TTC/an	650 € TTC/an	130 € TTC/an

Formule 1 : responsabilité civile + défense pénale et recours + garantie du conducteur + assistance 0 km en cas de panne ou d'accident.**Formule 2** : Formule 1 + vol, incendie, bris de glace, événements climatiques, catastrophes naturelles et attentats.**Formule 3** : Formule 2 + dommages causés par accidents/dégradations.**Franchise** : une franchise de 150 € est applicable pour tout sinistre résultant des événements suivants : incendie, vol-tentative de vol, accidents/dégradations, éléments naturels, attentats et actes de terrorisme.

Au-delà de 5 véhicules en parc ou pour tout autre véhicule : contacter SMACL Assurances.

VÉHICULE N°1

Catégorie :

- Véhicule léger, puissance fiscale : CV
- Fourgon ,puissance fiscale : CV
- Remorque : poids total en charge (PTC) : kg

Marque :

Type :

Immatriculation :

- Formule 1 Formule 2 Formule 3

VÉHICULE N°2

Catégorie :

- Véhicule léger, puissance fiscale : CV
- Fourgon ,puissance fiscale : CV
- Remorque : poids total en charge (PTC) : kg

Marque :

Type :

Immatriculation :

- Formule 1 Formule 2 Formule 3

Prix total* :**€ TTC**

Date d'effet des garanties : / / 20

TAXE ATTENTAT

Il sera fait application de la « taxe attentat » d'un montant de 5,90 € pesant sur les contrats d'assurance dommages.

- Le représentant du club/comité/ligue déclare avoir pris connaissance de la notice d'information propre aux garanties complémentaires et décide de souscrire aux options cochées ci-dessus à effet des dates indiquées ci-dessus (à défaut, au lendemain de la réception du bulletin).

Vos données personnelles : SMACL Assurances, en qualité de responsable du traitement, recueille et utilise vos données personnelles pour la souscription, la gestion et l'exécution de votre contrat d'assurance. Vos données peuvent également être traitées dans le cadre de nos obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et dans le cadre du dispositif de lutte contre la fraude mis en oeuvre dans l'intérêt légitime de SMACL Assurances et de ses sociétaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de vos données ou l'exercice de vos droits (accès, rectification, opposition, etc.), consultez notre espace dédié « Données personnelles » sur notre site internet (www.smacl.fr/donnees-personnelles) ou contactez le Délégué à la protection des données : protectiondesdonnees@smacl.fr

Crédit Agricole Assurances recueille et utilise vos données à caractère personnel dans le cadre de la souscription de votre contrat d'assurance. Pour toute question relative à l'exercice de vos droits d'accès, de modification et de suppression sur vos données, vous pouvez adresser votre demande, en justifiant votre identité par courrier postal ou par courriel, à l'adresse du Délégué à la Protection des Données de Crédit Agricole Assurances : dpo@ca-pacifica.fr

- Je ne souhaite pas recevoir les offres sur les autres produits et services de SMACL Assurances
- J'accepte de recevoir les offres commerciales des membres du groupe VYV

Fait à :, le :

Signature du représentant :

BULLETIN À RETOURNER à SMACL Assurances :

Par e-mail : fftir@smacl.fr

Par courrier : Pôle partenariat - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9

Ne réglez rien, une facture vous sera adressée avec vos contrats accompagnée du mandat de prélèvement.

Vos interlocuteurs SMACL Assurances :

Pôle partenariat
Tél : **05 49 32 30 10**
E-mail : fftir@smacl.fr

Le contrat est assuré par SMACL ASSURANCES - 141, avenue Salvador-Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9 Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - régie par le Code des assurances - RCS Niort n° 301 309 605.

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES - Société anonyme au capital de 1 490 403 670 euros
Siège social : 50, rue de la Procession - 75015 Paris
Immatriculée sous le numéro B 451 746 077 RCS Paris.

